

Client :	<u>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</u>	N° de référence (client) :	<u>18-098</u>	Addenda n° :	<u>E-01</u>
Projet :	<u>Réaménagement du gymnase - pavillon RA</u>	N° de projet :	<u>42516TTC</u>		
N° d'AO :	<u></u>	N° de commande :	<u></u>	Date :	<u>2024-02-09</u>

Préparé par :	<u>Éric Stephenne, ing.</u>	<u></u>	<u>2024-02-09</u>
	Nom (lettres moulées)	Signature	Date

Cet addenda fait partie intégrante des documents de soumission et il doit être transmis à tous les intervenants, puisqu'il a préséance sur tous les autres documents, sauf le contrat lui-même.

Objet : Modifications aux documents émis pour appel d'offres en date du 19 janvier 2024.

DESCRIPTION

1.01 DOCUMENT

A. Les documents suivants sont révisés :

1. Plan E-004 (émis).
2. Plan E-005 (émis).
3. Plan E-009 (émis).
4. Plan E-010 (émis).
5. Plan E-011 (émis).
6. Plan E-012 (émis)

1.02 DESCRIPTION

A. Plan E-004

1. Reconfiguration des circuits d'alimentation des appareils d'éclairage et reconfiguration des zones de contrôle d'éclairage.

B. Plan E-005

1. Mise à jour du schéma de principe du contrôle de l'éclairage selon les reconfigurations des circuits et zones.

C. Plan E-009

1. Le remplacement du câblage de l'artère d'alimentation du panneau PPD-B existant dans le bâtiment PB est annulé. L'artère sera conservée telle quelle. La note 1 n'est plus applicable.
2. Précision pour le tunnel souterrain. L'espace doit être considéré comme un espace clos. Ajout d'un extrait de plan d'origine à titre de référence.

D. Plan E-010

1. Le remplacement du câblage de l'artère d'alimentation du panneau PPD-B existant dans le bâtiment PB est annulé. L'artère sera conservée telle quelle.

E. Plan E-011

1. Modification du diagramme pour conserver l'artère d'alimentation du panneau PPD-B existant dans le bâtiment PB.
2. Raccorder la nouvelle unité de climatisation à partir d'un disjoncteur 200A-3P, 600V libre existant dans le panneau PPD-B.
3. Faire la coordination entre le disjoncteur existant de l'artère d'alimentation du bâtiment PB, le sectionneur fusibles de 400A-3P, 600V au bâtiment PB et le disjoncteur 200A-3P, 600V pour la nouvelle unité de climatisation. Fournir les courbes de coordination à l'ingénieur pour validation.
4. Fournir, installer et raccorder un nouveau disjoncteur 15-3P, 600V compatible avec le panneau PPD-B dans un espace existant pour la prise de tension pour le nouveau compteur de mesurage client.

F. Plan E-012

1. Reconfiguration de la fiche des circuits du panneau DP1 P-E1.

FIN DE L'ADDENDA N° E-01.